

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-26

**DEMANDE DE CESURE**

*Vu le décret n°2018-372 du 18 mai 2018 relatif à la suspension temporaire des études dans les établissements publics dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur dans ses articles D611-13 à D611-20,  
Vu la circulaire n°2019-030 du 10 avril 2019,  
Vu la délibération du Conseil d'Université n°2018-52 du 18/09/2018, relative à la mise en œuvre du dispositif de césure à l'université de Nîmes,*

**IDENTITE ET COORDONNEES**

N° ETUDIANT UNÎMES: _____	N° INE: _____
NOM et PRENOM: _____	DATE DE NAISSANCE: _____
ADRESSE: n° _____ rue: _____	complément d'adresse: _____
Code postal: _____	Ville: _____
Tél.: _____	@mail personnel: _____

**INSCRIPTION ACTUELLE**

FORMATION SUIVIE : _____
RESPONSABLE DE FORMATION _____
CURSUS ANTERIEUR: _____

**Descriptif du projet de césure**

PERIODE DE CESURE (DATES) _____
SEMESTRE CONCERNE <input type="checkbox"/> Semestre (préciser lequel) : _____ <input type="checkbox"/> Année entière
FORME DE CESURE
<input type="checkbox"/> Stage <input type="checkbox"/> Contrat à durée déterminée <input type="checkbox"/> Volontariat associatif, européen ou international <input type="checkbox"/> Service Civique
<input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Bénévolat <input type="checkbox"/> Formation (préciser) : _____
Envisagez- vous une réorientation à l'issue de votre période de césure ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui laquelle (Préciser les causes de cette réorientation dans votre lettre de motivation) ? _____

**Résumé du projet (modalités de réalisation en 3 lignes maximum**

-----  
-----  
-----

Réservé à l'Administration

<p>DATE DE LA COMMISSION _____</p> <p>AVIS DE LA COMMISSION (en cas de refus motiver la décision) _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>Fait à Nîmes,</p> <p>le ____ / ____ / _____</p> <p>Nom et signature :</p>
--	--

## PIECES A FOURNIR

- lettre de motivation décrivant les modalités de réalisation du projet, la cohérence avec le projet de l'étudiant.e (au titre de sa formation ou en vue d'une réorientation)
  - CV
  - tout document justifiant de la pertinence de la césure (attestation de l'organisme, contrat, certificat d'inscription etc)
  - mail de confirmation de l'inscription Parcoursup ou e-candidat ou certificat de scolarité justifiant l'année universitaire concernée
  - le cas échéant, la demande de maintien du droit à bourse et l'attribution de bourses 2025-26
- Pour un.e doctorant.e, la demande doit au préalable être soumise pour avis par l'étudiant.e au directeur de thèse et au directeur de l'école doctorale. Ces avis sont joints au dossier de demande.

Tout dossier incomplet ou déposé au-delà des délais ne sera pas étudié.

- Le projet de l'étudiant.e doit s'inscrire dans l'année universitaire.
- Le départ en césure doit concorder avec le début d'un des semestres universitaires.
- L'année de césure ne pourra pas commencer avant le 1er septembre (1er jour de l'année universitaire), et ne pourra pas aller au-delà du 31 août de l'année.

Pour solliciter une période de césure, l'étudiant.e doit constituer son dossier de candidature et l'adresser dans le respect du calendrier précisé ci-dessous au service des études et de la vie universitaire à l'adresse [cesure@unimes.fr](mailto:cesure@unimes.fr).

### Date limite de dépôt de la demande :

Pour une césure au premier semestre ou à l'année :

- **20 juin** uniquement pour les étudiants déjà inscrits à UNÎMES
- **29 août** pour les étudiants nouvellement inscrits

Pour une césure au 2ème semestre :

- **21 novembre**

Le dépôt du dossier ne vaut pas acceptation ; l'avis sur la candidature sera communiqué à la suite de la tenue de la commission.